

### **Pourquoi la pièce d'identité est obligatoire ?**

Nous exigeons une pièce d'identité car nous devons être en mesure de restituer à la justice ou à la police l'identité d'un utilisateur en cas de commission rogatoire ou d'enquête. De plus, la Carte nationale d'identité ou le numéro de téléphone garantissent l'identité de l'utilisateur.

### **Puis-je donner mes identifiants à quelqu'un d'autre ?**

La personne qui possède un compte est responsable de son usage. C'est pourquoi nous demandons un justificatif d'identité.

### **Quels sont les justificatifs d'identité acceptés (carte étudiant, carte vitale avec photo, permis de séjour...) ?**

La liste des pièces justificatives acceptées : carte d'identité, permis de conduire, permis de séjour, passeport ou carte de Bibliothèque.

### **Sur quel réseau se connecter ?**

Le **hotspot Public** concerne les étudiants, les particuliers, les visiteurs de l'Agglo ou les habitants...

Le **hotspot Pro** concerne, quant à lui, les intervenants extérieurs, les associations ou les prestataires...

### **Pourquoi je n'ai pas accès à certains sites ?**

Les sites sont filtrés. Les contenus pornographiques, pédophiles, dangereux (hack), terroristes sont autant que possible inaccessibles.

### **Combien de fois une même personne peut-elle être inscrite ?**

Nous souhaitons que les usagers ne créent qu'un seul compte.

### **Et question santé, est-ce dangereux ?**

Côté santé, pas d'inquiétude à avoir. Les antennes des hotspots ne représentent pas de dangers, les bornes wifi sont identiques à celles des box ADSL et respectent strictement les normes en vigueur.